



**TARENITAISE
VANOISE**



UNE VALLÉE DURABLE POUR TOUS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Edito

Préparer le territoire de demain. Comme partout, l'année 2021 aura été une année particulière pour l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTIV). Pas une année d'attentisme, mais une année sous contraintes et avec le volontarisme d'en faire un exercice utile au service de notre territoire de Tarentaise. L'action conduite vise à préparer l'avenir et faire face aux défis ce qui se traduit par des travaux en direction de l'eau, de l'aménagement, des mobilités pour ne citer que cela.

L'eau est en effet une dimension essentielle de notre quotidien et le choix consiste à l'appréhender sous toutes ses formes et avec une gouvernance dédiée ce qui a conduit à de nombreux échanges avec les intercommunalités et les services de l'État. Il s'agit aussi de la poursuite de nos actions contre les inondations et aux risques naturels associés.

L'aménagement, composante essentielle et socle de l'avenir du territoire s'exprime à travers les orientations et arbitrages du SCoT qui nécessite une animation et des choix partagés. L'actualité de la loi Climat et Résilience a nourri les travaux en complément des actions régulières du bureau dédié. S'agissant des mobilités, l'étude conduite a permis de réunir tous les acteurs intéressés et a orienté des propositions pour l'avenir.

Venir et se déplacer en Tarentaise, voilà l'ambition de cette action qui pourra désormais ouvrir à des actions ou arbitrages concrets, en lien avec nos partenaires. Trois sujets non exhaustifs, mais révélateurs. Trois sujets qui ne doivent pas occulter tout le reste du travail à l'image des contrats qui nous lient aux partenaires financiers et garantissent la faisabilité des actions portées avec les communes et les intercommunalités.

Fabrice PANNEKOUCKE, Président de l'APTIV



Temps forts 2021



SCOT TARENTAISE VANOISE

1er juin : approbation de la modification simplifiée n°1 du SCOT Tarentaise Vanoise au cours du comité syndical.



COMITÉ SYNDICAL

8 septembre : comité syndical, installation des nouveaux délégués du département et élection d'un vice-président.



GESTION COURS D'EAU

En concertation avec les communautés de communes concernées, le service Eau et Rivières de l'APTIV a élaboré une charte pour mettre en œuvre la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) sur le territoire.

JANVIER

FEVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DECEMBRE



COACH RÉNOV 2.0

Lancement de la nouvelle plateforme de rénovation du logement privé Coach Renov' "2.0".



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉNERGETIQUE

13 juillet : signature du Contrat de Relance et de Transition Énergétique avec l'Etat au plan d'eau des Bruyères, aux Menuires.



FÊTE TERRE TERROIR TARENTAISE

25 septembre : comité syndical à l'occasion de la traditionnelle fête Terre, Terroir, Tarentaise à Saint Martin de Belleville, et intervention du glaciologue Jean-Baptiste BOSSON sur l'évolution des glaciers.



ESPACE VALLÉEN

Validation de la candidature Tarentaise pour une nouvelle programmation Espace Valléen 2021-2027. Rendu de l'étude déplacement avec la stratégie mobilité.

Vie statutaire et budget

Installation de l'APTV

Suite aux élections départementales et conformément aux statuts de l'APTV, les 4 délégués désignés par le Conseil Départemental pour siéger, Fabienne Blanc Tailleur, Cécile Utille Grand, Auguste Picollet et Vincent Rolland, ont été convoqués le 8 septembre pour la séance d'installation partielle du syndicat. Suite aux opérations de vote, Jocelyne Abondance a été élue 2e Vice-Présidente, chargée de la santé.



Réunions statutaires

Le bureau s'est réuni à sept reprises au cours de l'année et le comité syndical à six reprises.

Vie de l'équipe

Brigitte Toullec, instructrice au service ADS depuis sa création, a fait valoir ses droits à la retraite en juillet. L'ensemble des élus et des agents de l'APTV étaient rassemblés le 8 septembre pour la remercier de son implication au sein de l'APTV au service des communes pour leurs projets d'urbanisme. Mme Toullec a été remplacée par Kitty Chevray qui a rejoint l'équipe de l'ADS au mois de mai.

En raison d'une forte activité, Hugues-Antoine Guennec a été recruté en renfort de l'équipe d'instruction à partir du mois de mai.

Lucie Massonnat, chargée de mission sur les milieux aquatiques a rejoint l'APTV au mois de février afin d'assurer le remplacement de Thomas Avello durant son congé parental.

Au mois de juillet, Stéphanie Liégard a pris

Chiffres clés

Budget primitif 2021 :

- 1 451 319,19 € en section de fonctionnement,
- 293 777,05 € en section d'investissement.

En fonctionnement :

- Frais de fonctionnement généraux (dont frais d'étude) : 584 352 €,
- Frais de personnel : 759 859,43 €.

Recettes :

- Europe et Etat : 283 655 €,
- Région Auvergne Rhône Alpes : 38 983 €,
- Département : 201 464 €,
- Ces communautés de communes membres : 350 000 €,
- Agences de l'Etat : 28 299 €.

Instruction droit des sols

L'activité du service est en augmentation pour 2021 (16 communes suivies - 24 PLU) avec l'instruction de 839 dossiers se répartissant comme suit :

380 PERMIS DE CONSTRUIRE

144 PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIFS

299 DÉCLARATIONS PRÉALABLES

16 CERTIFICATS D'URBANISME

la suite de Gilles Honyiglo sur le poste de chargée de mission tourisme espace valléen, pendant le congé parental de Hélène Mesland.

En novembre, Jean Bérard a rejoint l'équipe sur les missions d'économie de flux et transition énergétique. Son recrutement permettra de mieux accompagner les communes du territoire sur la rénovation des bâtiments publics.



Service Application Droit des Sols
ads@tarentaise-vanoise.fr

Renaud Carayol, chef de service ;
Brigitte Toullec, instructrice ;
Emmanuelle Bourven, instructrice ;
Natacha Lagardette, instructrice ;
Corine Duraz, assistante.



Sandra Ollier, Directrice
sandra.ollier@tarentaise-vanoise.fr

Annie Durand, Secrétaire
annie.durand@tarentaise-vanoise.fr

Programme

L'APTV est engagée dans différents programmes, sous forme de soutiens contractualisés ou d'appels à candidatures, permettant de mobiliser des aides financières pour les porteurs de projets du territoire : communes, intercommunalités, mais aussi associations et organismes divers.

Programmes contractualisés	Période	Partenaires financiers	Montant des aides
CTS 3 ^e Génération Contrat Territoire Savoie	2014-2022	Conseil Départemental Savoie	6 445 047 €
LEADER Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale	2014-2022	Europe (FEADER)	2 140 121 € FEADER 103 500 € Département dédiés au co-financement LEADER
Espace Valléen Tarentaise	2021-2027	Europe (FEDER Alpes) État (CIMA et PAM) Région Auvergne Rhône-Alpes (Montagne 4 saisons)	1 000 000 € (montant estimatif)
ALCOTRA « MisMi » Modèle intégré de santé pour une Montagne inclusive Coopération transfrontalière Tarentaise - Val d'Aoste	2017-2021	Europe (FEDER Interreg) Région Auvergne Rhône-Alpes Conseil Départemental Savoie ARS	375 000 €
PAEC Projet Agro-Environnemental et Climatique	2014-2020 + 2 années de transition	Europe (FEADER) État	3 848 405 €
PPT 2 nd e Génération Plan Pastoral de Territoire	2016-2021	Région Auvergne Rhône-Alpes Conseil Départemental Savoie Europe (FEADER)	885 309 € 97 958 € 995 094 €
Natura 2000 S23 Adrets de Tarentaise Document d'Objectifs (DOCOB)	Site approuvé en 2009	Europe (FEADER) État	15 706€ en 2021
CLS Contrat Local de Santé	2018-2021	Agence Régionale de Santé Conseil Départemental Savoie	19 500 € ARS 59 000 € Département



Maryline Aspard
Chargée des dossiers de subventions
Responsable administrative
et financière LEADER
maryline.aspard@tarentaise-vanoise.fr



Mobilité et déplacements

En 2021, la réalisation de l'étude accessibilité et déplacement, confiée au bureau d'étude SETEC, s'est poursuivie. Les travaux du comité de pilotage ont porté sur l'approfondissement des enjeux et la stratégie de mobilité. Le rendu final a été validé en novembre. Il s'est traduit par un plan d'action à réaliser à court, moyen et long terme.

Pour rappel cette étude était organisée en quatre phases :

1

DIAGNOSTIC, ENJEUX ET PISTES D'ACTIONS POSSIBLES (2020)

2

PROSPECTIVES ET SIMULATIONS (2020)

3

PROPOSITIONS D'ACTIONS (2021)

4

DÉCLINAISON EN FEUILLE DE ROUTE OPÉRATIONNELLE POUR LA STRATÉGIE RETENUE (2021)

Les enjeux identifiés portent sur :

- la sécurisation, la fiabilisation et la fluidification de l'accès aux stations en période hivernale;
- l'amélioration de l'accessibilité à la Tarentaise tous modes confondus, hiver comme été;
- le développement de l'offre de mobilité du quotidien pour les résidents de la vallée.

Le diagnostic a pointé les congestions très importantes des samedis de pointe hivernale, malgré le système de régulation routier et une offre ferroviaire au maximum de sa capacité le samedi. Une situation qui s'aggraverait fortement en 2030 en l'absence d'action particulière.

Les déplacements en voiture représentent 60% des émissions de gaz à effet de serre des stations de ski (les logements représentent 20 à 30%, les domaines skiables seulement 3%). Dans ces 60%, la moitié sont émis par les habitants de la vallée (en France, nous comptons en moyenne 1,1 personne par trajet

en voiture, sur minimum 4 places disponibles).

Pour chaque enjeu un certain nombre d'actions a été proposé.

Le premier levier réside dans une stratégie d'étalement des arrivées et des départs, grâce au développement des séjours hors samedi et sur la remise en service du train de nuit.

L'objectif minimal est de ne pas augmenter le nombre de véhicules sur la RN90 les samedis de pointe, ce qui signifie concrètement que l'équivalent de l'ensemble des nouvelles capacités créées doit être commercialisé hors samedi – samedi (environ 23 000 lits, soit 14% de la capacité actuelle en lits «chauds»).

En ce qui concerne les déplacements du quotidien tout au long de l'année, les offres de transport collectif, dont le train, restent réduites en hors saison, alors que la demande est forte. Les priorités portent sur l'amélioration de l'attractivité du ferroviaire, le renforcement du TER et la promotion du covoiturage. Ce système de mobilité est également étayé par l'ébauche d'un réseau de transport en commun de proximité.

Chiffres clés

+75% des trajets vers les stations sont effectués en voiture = soit 300 000 tonnes de CO₂ / an dans la vallée (émissions annuelles d'une ville de 25 000 habitants).

Objectif : **Transporter 10 500 passagers de plus** par week-end avec 4 à 6 allers-retours en TGV supplémentaires.



Mot du Vice-Président

Les travaux conduits en 2021 avec l'étude accessibilité du territoire nous ont permis d'aboutir à une stratégie d'action pour la mobilité en Tarentaise, multimodale et partagée, capable de répondre à la fois aux enjeux liés au développement touristique, qui vont accroître la pression sur un système de transport déjà fragile notamment lors des périodes de pointe hivernale et aux enjeux d'amélioration de l'offre de transport du quotidien pour les habitants, y compris en intersaisons. La mise en place de ce plan d'action est déterminante pour l'avenir de notre territoire et l'ensemble des opérateurs et des collectivités concernés doivent se mobiliser pour sa réussite.

Lucien Spigarelli, Vice-Président Mobilité

Energie et Climat

En 2021, l'APTIV a poursuivi l'animation de démarches « énergie climat » :

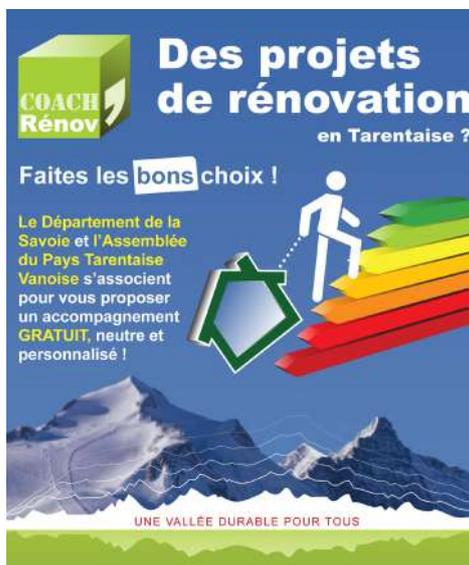
Plateforme territoriale de rénovation du logement privé

Le dispositif « Coach Renov », s'est poursuivi en Tarentaise mais sous une nouvelle forme.

Au 1er janvier, le Département de la Savoie assure le portage et le financement de l'accompagnement de « 1er niveau » : accueil téléphonique et permanences dans les territoires. Il fait appel à l'ASDER pour assurer cette animation.

L'APTIV, avec des financements LEADER, poursuit l'accompagnement des copropriétés et des particuliers qui ont un projet de rénovation ambitieux, avec plusieurs lots de travaux.

Cet accompagnement plus personnalisé permet de proposer des visites sur site et lors des chantiers, de conseiller sur le choix des travaux et les solutions adaptées à chaque logement et à la situation des propriétaires, et d'aider au montage des dossiers de demande d'aide. Elle concerne les maisons individuelles et copropriétés, qu'il s'agisse de résidences permanentes ou secondaires.



Un projet ? Téléphoner au **04 56 11 99 00** - numéro vert de la rénovation en Savoie !

Chiffres clés

Accompagnement **Coach Renov** :
20 copropriétés/an (15 en station,
5 en vallée),
20 maisons individuelles.

Accompagnement **Sylv'acctes** :
36 357 ha de surfaces forestières
potentielles.

Embauche d'un économe de flux

En novembre, l'APTIV a embauché un « économe de flux » pour accompagner les collectivités dans leurs projets de travaux de rénovation énergétique.

Lancement de Sylv'acctes

À l'automne, avec l'appui des forestiers (ONF, CRPF, Chambre d'Agriculture), l'APTIV a lancé l'élaboration d'un « Projet Sylvicole Territoriale » afin d'adhérer au dispositif Sylv'acctes.

L'objectif est d'accompagner la forêt de Tarentaise pour qu'elle soit plus résiliente face aux sécheresses répétées, attaques parasites, gelées tardives, mini-tempêtes et incendies.



Mot du Vice-Président

En 2021 l'APTIV a ouvert de nouveaux champs d'actions : résilience forestière avec le programme Sylv'acctes et accompagnement des collectivités par un économe de flux.

La poursuite des conseils aux particuliers et copropriétés avec « Coach Renov » se réalise désormais en collaboration avec le Département de la Savoie.

Qu'il s'agisse de l'APTIV, des communautés de communes ou des communes, beaucoup de chantiers sont encore à mener pour relever les défis du changement climatique et de la transition énergétique de notre vallée.

Guillaume Desrues, Vice-Président
Air Climat Energie

Sonia Coutaz
Chef de projet LEADER,
Environnement Climat
sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr

Techniciens Coach Renov'
coach.renov@tarentaise-vanoise.fr

2021 est une année où les enjeux des transitions se confirment.

Loi Climat et Résilience

À la suite de la concertation nationale lancée à travers la convention citoyenne pour le climat en 2019, l'État a adopté le 22 août 2021 **la loi portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets**. Cette loi a comme objectif d'accélérer la transition écologique dans tous les domaines de notre quotidien tels que les déplacements, l'alimentation, le logement et la rénovation énergétique, l'économie etc... S'agissant de l'urbanisme, elle inscrit dans **la loi l'ambition d'arrêter l'artificialisation des sols naturels, agricoles et forestiers d'ici à 2050**, ce qui signifie ne plus construire sur de nouvelles surfaces ou le cas échéant, en renaturer d'autres. L'objectif actuel est de réfléchir collectivement aux manières de mieux construire et d'aménager la Tarentaise, en prenant en compte ses habitants, son économie, son tourisme, ses équipements et services de proximité, tout en préservant notre qualité de vie et en relevant le défi de la transition. Le Schéma de Cohérence Territoriale devra d'ici à 2026 intégrer cette trajectoire vers le Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Approbation de la modification simplifiée numéro 1

Le 1er juin, le conseil syndical de l'APT a approuvé la modification simplifiée du SCoT qui a rectifié des erreurs matérielles sur la commune de Val d'Isère concernant le repérage de « zones d'activités existantes » à l'atlas du SCoT. Seul cet atlas a été corrigé. Le dossier approuvé est consultable sur le site : <https://www.tarentaise-vanoise.fr/domaine-scot/>

Mise en oeuvre du SCoT

Parallèlement, le SCoT a poursuivi son action pour sa mise en oeuvre avec :



DES RENCONTRES

Présenter le SCoT ou partager des visites terrain autour des projets communaux



UNE PRESENTATION DU SCOT

aux acteurs de l'aménagement tels que des promoteurs/investisseurs, des syndicats, des porteurs de projets



RASSEMBLEMENT DES SERVICES URBANISMES

Le comité technique SCoT rassemblant tous les services urbanisme des communes s'est réuni 2 fois : En juin, il a été l'occasion de partager des expériences sur l'habitat avec l'intervention de 3 acteurs : Aime La Plagne, la Savoissienne Habitat et CCAS de Courchevel.

En décembre, il a permis de partager les objectifs de Zéro Artificialisation Nette fixés par la loi Climat et Résilience et d'échanger sur les questions posées dans la manière d'aménager le territoire.



UNE ANIMATION DU BUREAU SCOT

Suivre la mise en oeuvre de ce projet de territoire, partager les réussites, difficultés et questionnements : il s'est réuni tous les 2 mois.



UN OBSERVATOIRE ANNUEL

Démographie, logement, emploi, consommation de surface touristique pondérée, données climat (énergie, Gaz à effet de serre, qualité de l'air). Cela a permis de mettre en avant l'importance de la gestion économe des ressources et d'accompagner le développement des énergies renouvelables telles que le solaire ou la géothermie.



Mot du Vice-Président

Le SCoT devra d'ici fin 2023 tirer le bilan des 6 premières années de sa mise en oeuvre. Parallèlement, nous sommes bousculés par les problématiques liées au réchauffement climatique avec ses impacts sur nos manières de vivre et d'envisager l'avenir : aurons-nous assez d'eau dans 30 ans pour tous nos besoins, comment développer une économie touristique soutenable et permettre aux habitants de bien vivre et de bien vieillir en restant sur notre territoire sans construire plus sur les espaces naturels, quelle mobilité décarbonée favoriser et comment la rendre possible sur ce grand territoire de montagne, quelle énergie responsable produire... ?

Je reste convaincu que ces nombreux enjeux, qui sont devant nous, trouveront leurs solutions dans une démarche collégiale et respectueuse. C'est l'ambition de ce projet de territoire, le SCoT, qui est un document prospectif sur l'avenir et le fruit de réflexions et visions de l'ensemble des élus de la Tarentaise.

Patrick Martin, Vice-Président SCoT



Le plan avenir Montagnes et la remise en tourisme de l'immobilier de loisirs

Présenté fin mai 2021, il propose plusieurs lignes d'actions pour accompagner les territoires de montagne dans leurs transitions, notamment diversifier l'offre touristique et conquérir de nouvelles clientèles, accélérer la transition écologique des activités touristiques de montagne, dynamiser l'immobilier de loisir et enrayer la formation de « lits froids ». Dans ce cadre, Atout France a lancé un appel à candidatures pour la rénovation de l'immobilier de loisirs. La remise en tourisme et la rénovation des hébergements touristiques sont des enjeux majeurs du SCoT. Ainsi, l'APTIV a réuni les stations intéressées afin de partager les projets et besoins de chaque station en matière de remise en tourisme. Elle a ensuite permis aux stations d'échanger avec Atout France pour finaliser leur dossier de candidature. 5 stations de Tarentaise sont lauréates de cet appel à projets ! Les Belleville, Peisey-Vallandry, Bourg Saint Maurice Les Arcs, Montvalezan et Tignes.



Le SCoT et l'eau : élaborer une stratégie sur la ressource en eau de la Tarentaise

Au printemps, les services Eau - Rivières et SCoT ont été sollicités pour émettre un avis dans le cadre de la consultation du nouveau Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Les élus du bureau SCoT et de la commission Eau et Rivières ont

alors travaillé ensemble sur les liens entre aménagement et développement du territoire, préservation des milieux aquatiques, gestion du risque inondation et ressource en eau. La question de l'eau, de sa ressource et de ses usages, est une préoccupation qui devient prépondérante lors de l'élaboration des PLU et dans les projets de développement des communes.

Aussi, une stratégie pluriannuelle a été définie par l'APTIV et validée par les élus en novembre. Elle s'articule en 3 phases, dont la première sera lancée en 2022 afin de réaliser un état des lieux. L'objectif est de savoir où nous en sommes : combien d'eau avons-nous sur le territoire, à quoi sert-elle, quels sont les différents besoins, est-ce que cela permet de répondre à tous nos usages sur le moyen long terme en prenant en compte les changements climatiques ? Comment partager cette ressource de manière équilibrée entre les différents besoins et projets de développement ? À poursuivre en 2022 .



Chiffres clés

- 5 avis de modification de PLU.
- 6 communes en révision générale (Bozel, Val d'Isère, Sées, Grand Aigueblanche, Bourg-Saint-Maurice Les Arcs et La Léchère).
- 5 avis sur les projets touristiques.
- 1 avis sur l'habitat permanent.

Préserver le foncier agricole : une démarche expérimentale

La Région et la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) ont lancé une démarche collective expérimentale afin de mieux suivre, accompagner et aider les communes dans la préservation du foncier agricole, en s'appuyant sur plusieurs territoires pilotes. Le SCoT Tarentaise-Vanoise a été choisi. 4 communes de la Tarentaise ont décidé d'y participer : Les Belleville, Aime La Plagne, Bourg Saint Maurice et Sainte Foy Tarentaise.



Johanne Vallée
Chargée de mission SCOT Urbanisme
johanne.vallee@tarentaise-vanoise.fr



Eau et rivières

Les missions du service « eau et rivières » de l'APTV sont portées à l'échelle du bassin versant de l'Isère situé en amont de la confluence avec l'Arly, dont 7 communes d'Arlysère – excepté sur le territoire de la Communauté de Communes Val Vanoise. L'APTV engage des réflexions globales afin d'accompagner les intercommunalités dans l'exercice de leur compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Dispositifs techniques et financiers communs aux GEMAPIENS du bassin versant

En 2021, l'APTV a densifié et poursuivi la réalisation d'outils d'aide à la décision pour appuyer les Gemapiens dans la définition de leur stratégie d'intervention.

Ainsi, plusieurs sujets ont pu être poursuivis et des nouveaux ont émergés :

- Construction d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) : En concertation avec les intercommunalités et les partenaires institutionnels, l'APTV a engagé le travail d'élaboration de la stratégie et du programme d'actions et a débuté la rédaction du dossier de candidature.

- Construction d'une charte commune de gestion de la compétence GEMAPI à l'échelle du bassin versant.

- Identification des ouvrages en cours d'eau contributifs à la compétence GEMAPI : 80 secteurs à enjeux ont été prospectés, ce qui a permis d'identifier plus de 700 ouvrages "ponctuels" (ponts, seuils, bacs de décantation etc.) et près de 52 km d'ouvrages "linéaires" (protections de berges, canaux etc.). Ces ouvrages seront analysés au regard de leur rôle et contribution dans la compétence GEMAPI.

- Mise en œuvre de l'observatoire morphologique de la rivière Isère : des mesures topographiques et des observations en drone ont été relevées sur quatre sites pilotes sur le tronçon de l'Isère pour évaluer la dynamique de l'Isère (mobilité des bancs et des berges, obstruction d'annexes hydraulique).

Chiffres clés

83 km linéaire de cours d'eau parcouru pour repérer les ouvrages et aménagements.

41 réunions d'information et de concertation auprès des élus et techniciens de Tarentaise.

Accompagnement des GEMAPIens pour la gestion courante des systèmes d'endiguement. Identification des interventions et des obligations réglementaires à réaliser pour une bonne gestion des ouvrages.

- Nouvelle organisation de la compétence GEMAPI : les intercommunalités du bassin versant constatent les limites de l'organisation actuelle et prennent conscience de l'intérêt d'organiser la compétence GEMAPI à l'échelle du bassin versant. Un cahier des charges a été construit par l'APTV et les intercommunalités, afin de lancer une étude de structuration de la compétence. Un groupement d'études a été retenu fin 2021.



Mots des Vice-Présidents



« Les nombreux échanges menés par l'APTV avec l'ensemble des acteurs de Tarentaise en 2021 ont permis d'avancer largement sur la construction du Programme d'Action pour la Prévention des Inondations. Ce troisième PAPI permettra de poursuivre les efforts déjà engagés pour la gestion du risque inondation, très marqué sur notre territoire. »

André Pointet, Vice-Président Risques inondation



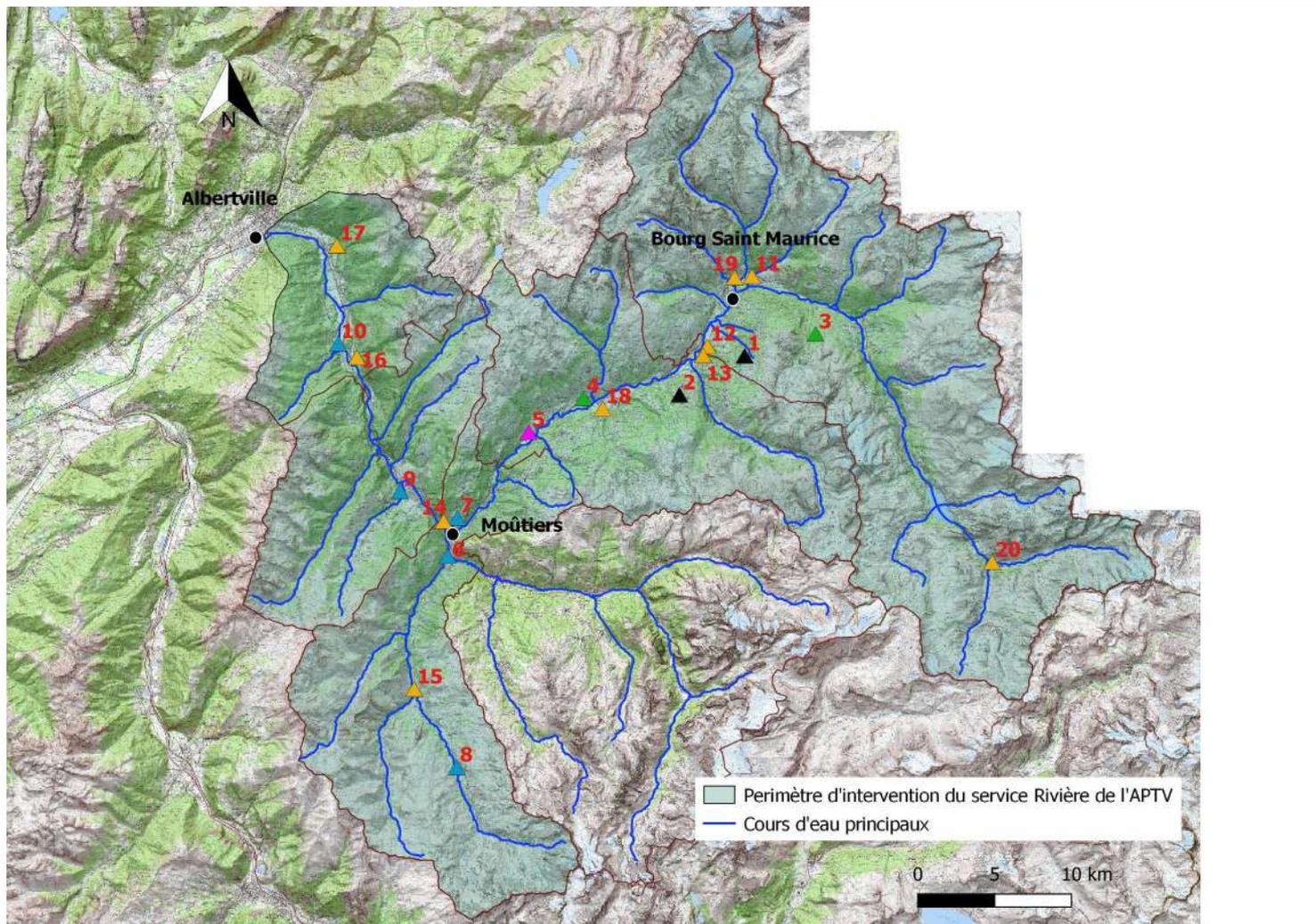
« Les cours d'eau du territoire sont sollicités par divers prélèvements en eau (eau potable, irrigation, hydroélectricité, neige de culture etc.). La stratégie de l'APTV permet d'engager des réflexions sur la ressource en eau en intégrant une vision multi-usages et les évolutions à venir liées au changement climatique. Cette thématique conditionne le bon fonctionnement des milieux aquatiques et reste étroitement liée aux documents d'urbanisme. »

Didier Favre, Vice-Président Milieux aquatiques



Accompagnement technique aux actions opérationnelles

Les intercommunalités du bassin versant ont pu bénéficier d'un accompagnement technique et administratif par le pôle technique du service « eau et rivières » de l'APTV. 20 opérations ont été accompagnées et concernent le risque inondation et plus particulièrement les ouvrages de protection et la définition des systèmes d'endiguement. Les projets structurants accompagnés sont précisés sur la cartographie ci-dessous :



- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▲ Etudes générales de versant – déstabilisation de torrents 1 : Versant des Arcs 2 : Versant des Coches- Montchavin ▲ Programme d'entretien des cours d'eau 3 : Révision de la DIG sur la CCHT 4 : Réalisation de la DIG et du programme d'intervention sur la CoVA ▲ Etude milieux aquatiques et hydromorphologie des torrents 5 : Ruisseaux des îles, des Iguelettes et de la Tochère ▲ Etudes hydrauliques de cours d'eau 6 : Confluence des dorons de Bozel et de Belleville à Salins 7 : Le Boilet à Moûtiers 8 : Le doron des Belleville au Bettaix 9 : le Saint Laurent à Grand Aigueblanche 10 : Le Bayet et le torrent des Moulins à St Paul sur Isère | <ul style="list-style-type: none"> ▲ Régularisations et études de danger de systèmes d'endiguement 11 : Le Reclus à Sééz 12 : Saint Pantaléon à Bourg Saint Maurice 13 : Le Villard de Landry 14 : L'Isère et le doron de Bozel à Moûtiers 15 : Le doron des Belleville à Villarenger 16 : Torrent de la Gruvaz à Cevins 17 : Le Saint Clément à Tours en Savoie 18 : Le Bonnegarde à Aime la Plagne et La Plagne Tarentaise 19 : Le Versoyen et le Charbonnet à Bourg Saint Maurice 20 : L'Isère et la Calabourdane à Val d'Isère |
|--|--|

Tourisme estival

Espace Valléen Tarentaise

L'année 2021 a été marquée par la candidature de la Tarentaise pour le renouvellement du programme Espace Valléen. Ce programme est un dispositif qui a pour vocation d'encourager la diversification touristique dans les Alpes françaises.

Dès le mois de février, le territoire a travaillé au renouvellement de la stratégie avec une large concertation auprès des équipes municipales qui s'est déroulée d'avril à juillet. Les élus ont ainsi pu prendre connaissance de ce dispositif et y participer activement.

Pour aider l'APTIV dans cette démarche, le cabinet d'études Alpa Conseil a été recruté permettant ainsi de faire des liens étroits avec la candidature au même programme de la Communauté de communes des Vallées d'Aigueblanche et de St François-Longchamp. Deux ateliers de concertation ont eu lieu : le 23 avril pour les territoires des Versants d'Aime et de Haute Tarentaise et le 26 avril pour Coeur de Tarentaise, les Vallées d'Aigueblanche et Val Vanoise. Pour compléter, près d'une trentaine d'entretiens individuels ont également été menés.

Après une audition réussie à l'automne, la Tarentaise a été retenue en novembre, aux côtés de ses voisins pour leur Espace Valléen intitulé : "Col de la Madeleine". C'est ensuite un travail préparatoire qu'il a fallu opérer, pour permettre un lancement rapide des projets dès début 2022.



L'aventure à la carte

Comme chaque année, ce sont plus de 35 000 cartes touristiques qui ont été livrées sur l'ensemble du territoire afin de renseigner nos visiteurs sur les activités culturelles, de loisirs et sportives disponibles dans la vallée en complément des informations des stations.

Cette carte permet aux visiteurs de pouvoir circuler sur l'ensemble du territoire, et favorise ainsi leur découverte de la vallée.

La carte est disponible dans tous les Offices de Tourisme, leurs adhérents, les mairies et Communautés de communes du territoire.

La newsletter "Que faire cette semaine en Tarentaise ?"

Chaque été, l'APTIV édite une newsletter des fêtes et manifestations de la vallée, qui est diffusée à tous les Offices de tourisme, mairies, communautés de communes et hébergeurs intéressés.

Chiffres clés

3 COPIIL espace valléen,
2 ateliers de concertation,
Une vingtaine d'entretiens,
Plus de 70 personnes intégrées à la réflexion.



Mot du Vice-Président

L'année 2021 continue dans la même lignée que 2020 avec une volonté marquée de développer et d'accueillir les clientèles à l'année. La Tarentaise conforte son action collective sur la diversification touristique à travers la forte mobilisation des acteurs de la vallée dans la construction du programme Espace Valléen.

**Jean-Yves Pachod, Vice-Président
Tourisme estival**

Les informations sont extraites d'Apidae, le système d'information touristique Savoie Mont Blanc, que chaque Office de Tourisme renseigne directement. 4 newsletters sont ainsi proposées chaque semaine de l'été :

- Foires et marchés
- Visites guidées
- Expositions
- Fêtes et manifestations

Tout ne peut pas être indiqué, une sélection est donc faite par l'APTIV.



Gilles Honyiglo
(remplaçant d'Hélène Mesland)
Chargé de mission
Tourisme Espace Valléen
gilles.honyiglo@tarentaise-vanoise.fr

Environnement

Natura 2000 : animations pédagogiques

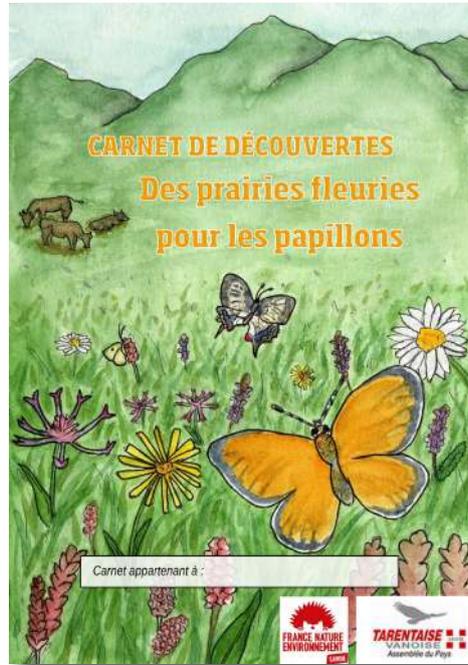
En 2021, l'APTIV a souhaité sensibiliser les scolaires à la richesse du patrimoine naturel qui les entoure au quotidien, avec un focus sur les lépidoptères pour faire le lien avec le suivi scientifique mené sur le site à l'été 2020. Pour rappel, cette étude avait révélé une grande richesse avec plus de 100 espèces de papillons de jour recensés sur les versants du soleil entre Aime et les Chapelles.

L'APTIV a retenu l'Association France Nature Environnement pour mener des animations pédagogiques auprès de 4 écoles de ce territoire.

Les objectifs étaient de découvrir les papillons (biologie, cycle de vie, milieu de vie...) et de comprendre le lien entre la conservation des papillons, les milieux naturels et les pratiques agricoles favorables.

Dans ce cadre, 4 sessions d'une demi-journée ont été proposées à chaque classe. Elles ont permis une approche des papillons en classe (jeu de rôle sur le cycle de vie), petite enquête qui révèle leurs secrets, ainsi que sur le terrain, dans les prés autour de l'école (inventaire, herbier, ...). Enfin la dernière séance a permis de réaliser un rendu (affiche de présentation, ...).

Un carnet a été réalisé et distribué à tous les élèves qui ont participé au projet :



Chiffres clés

4 classes (Valezan, Granier, Vulmix, Les Chapelles),
16 animations,
4 rendus pédagogiques.



Mot du Président Natura 2000

Le site Natura 2000 « Adrets de Tarentaise » possède une grande richesse floristique et faunistique qu'il est important de valoriser, notamment auprès des plus jeunes. Ce sont aussi de bons ambassadeurs pour en parler autour d'eux !

Patrice Deschamps, Président de Natura 2000 « Adrets de Tarentaise »

prairies fleuries

Les papillons des



Demi-deuil



Machaon



Fadet commun



Mélitée du plantain



Azuré du Serpolet



Zygène de la Carniole



Virgule



Nacré de la sanguisorbe



Grande coronnide



Soufre



Culvère écarlate



Moire lancéole

Agriculture et pastoralisme

Mise en oeuvre du Plan Pastoral de Territoire

Le comité de pilotage s'est réuni à trois reprises pour programmer des dossiers.

Ce sont 10 projets qui ont bénéficié du soutien des financeurs à travers le plan pastoral : 8 dossiers d'amélioration de logements à l'alpage, 3 dossiers de desserte, 1 dossier de reconquête pastorale et 1 dossier d'animation.

À travers ces dossiers ce sont 243 457€ de subvention FEADER, 235 468 € de subvention de la Région AURA et 7 989 € du Conseil Départemental de la Savoie qui ont été mobilisés grâce au plan pastoral.

Le plan pastoral est animé par la Société d'Economie Alpestre de la Savoie qui est chargée de l'accompagnement des porteurs de projets et de l'animation du comité de pilotage. La SEA a également été missionnée pour réaliser le bilan du PPT 2 et préparer le nouveau plan pastoral 2023-2027.

Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)

De 2015 jusqu'en 2022, l'APTV porte un dispositif qui permet aux agriculteurs du territoire de mobiliser des aides de l'Europe et de l'État afin de valoriser des pratiques respectueuses de la biodiversité, au travers de mesures dites «agroenvironnementales et climatiques» (MAEC).

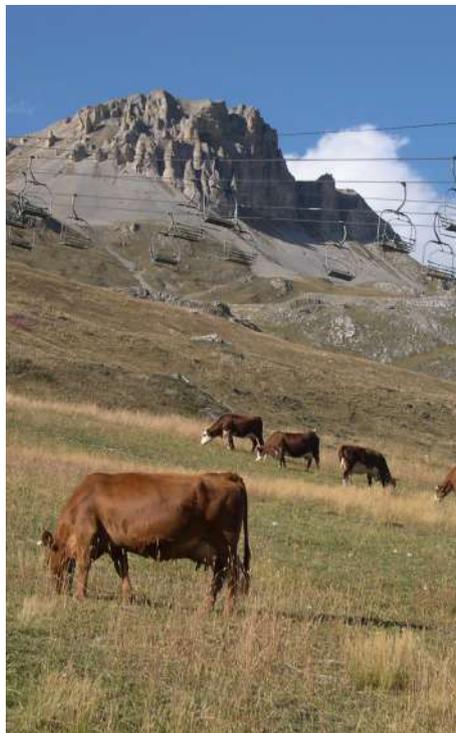
Au total, ce sont plus de 6 millions d'euros qui ont été versés à 105 exploitations agricoles (GAEC, groupements pastoraux, exploitants individuels, ...) pour la contractualisation de 13 600 ha de prairies et d'alpages.

Ces mesures visent principalement à maintenir un système agropastoral extensif afin de réduire la fermeture des milieux, éviter l'intensification des pratiques notamment dans les prairies de

fauche et pâtures de moyenne altitude, conserver une « mosaïque d'habitats » favorable à la faune et la flore patrimoniale.

Les surfaces éligibles à ces contractualisations sont l'ensemble des alpages, les prairies et pâtures situés dans les sites Natura 2000 («Adrets de Tarentaise», «Massif de la Vanoise», «Massif de la Lauzière» et « Réseau de vallons à Caricion») et dans une réserve naturelle nationale «Les Hauts de Villaroger» ainsi que quelques surfaces hors Natura/hors alpage, à problématiques d'enrichissement.

Un nouveau PAEC, porté par la Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc à l'échelle du périmètre « Montagne 73 » (Tarentaise, Maurienne, Beaufortain et Val d'Arly), proposera à partir de 2023 et jusqu'en 2027 de nouvelles mesures agro-environnementales.



Mot du Vice-Président

En 2021, l'APTV a déposé une candidature à un nouveau Plan Pastoral (le troisième) et a entamé sa préparation. Le second Plan Pastoral qui devait se terminer en 2020 a été prolongé d'une année pour permettre la consommation des derniers crédits. Les besoins sur le territoire restent importants pour assurer le maintien de l'activité pastorale dans un contexte où les tensions sur la disponibilité fourragère s'accroissent avec le changement climatique.

François Dunand, Vice-Président Agriculture et alimentation

Sonia Coutaz
Chef de projet LEADER,
Environnement Climat
sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr

Rémy Magdinier
Société d'économie alpestre
rmagdinier@sea73.fr

Santé

Le Contrat Local de Santé

Le CLS, signé pour une durée de trois ans, s'est achevé en décembre 2021. La phase de bilan a été lancée pour le renouvellement. L'APTV a fait le choix de poursuivre la mission d'appui assurée par Séverine Benoit d'Arcodev dans la période intermédiaire de façon à maintenir la mise en réseau et l'animation du réseau de professionnels.



Les offres de soins

Les projets de santé de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de Haute Tarentaise et la maison de santé de Moûtiers ont été labellisés par l'ARS. La CPTS de Tarentaise (Moutiers, Aigueblanche, Bozel) a rédigé son projet de santé.

Dès le début d'année 2021 deux centres de vaccination Covid ont ouvert, un à Moutiers et l'autre à Bourg Saint Maurice, avec des collaborations entre les Institutions et les professionnels de santé.

Le dépistage Covid s'est organisé en plusieurs points du territoire et s'est élargi fin 2021, aux dépistages en station pour la saison d'hiver 2021/2022. Sur la démographie médicale, on a vu l'arrivée de 4 nouveaux médecins généralistes à la

MSP de Bozel.

Promouvoir la santé mentale

Plusieurs rencontres de professionnels ont été organisées pour échanger sur la santé mentale durant l'année, notamment afin d'évoquer les ressources existantes du territoire (pilotage par la CPTS Haute-Tarentaise).

L'APTV a organisé deux sessions de formation de Premiers secours en Santé mentale, gratuites et ouvertes à tous. Les deux sessions ont été un succès et ont été remplies très rapidement.



Enfance / jeunesse

La formation portée par l'IREPS (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion Santé) sur les compétences psychosociales à destination des professionnels travaillant auprès des publics jeunes s'est poursuivie et terminée.

La rencontre annuelle « la santé des jeunes en Tarentaise » s'est tenue au mois de juin, pour permettre aux différents professionnels de se rencontrer et d'échanger.

Sur le volet prévention, le REPOPOP (Réseau de prévention et de prise en charge du surpoids de l'enfant) a été lancé à l'échelle départementale, et progressivement porté par les professionnels de Tarentaise, pour permettre l'accès à des consultations diététicienne et psychologue, prises en charge.

Chiffres clés

44 personnes formées sur les compétences psychosociales.

32 participants aux 4 journées de formation sur les premiers secours en santé mentale.

Ouverture d'un **3e point écoute jeunes** à Aime.



Mot de la Vice-Présidente

L'activité de l'année a été marquée par le Covid. La forte mobilisation et la bonne coopération des réseaux de santé et des collectivités a ont permis l'ouverture de deux centres de vaccination (sur les 6 de la Savoie). Cette crise a demandé à chacun de s'adapter, avec certains effets positifs comme l'amélioration de la collaboration de terrain entre les professionnels et l'innovation au quotidien, mais aussi des effets négatifs avec le renforcement des problématiques d'addiction, l'amplification des problèmes d'anxiété et de dépression et bien sûr la fatigue des professionnels de la santé et du social.

Cette expérience nous apprend la nécessité de travailler sur la résilience de notre territoire dans un monde bouleversé et où les crises s'enchaînent.

Jocelyne Abondance,
Vice-Présidente Santé



TARENTEISE VANNOISE

Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise
Maison de la Coopération intercommunale
133, Quai St-Réal - 73600 Moûtiers
04 79 24 00 10 - aptv@tarentaise-vanoise.fr
www.tarentaise-vanoise.fr

Avec les communautés de communes :



Réalisé par l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise

Photos : APTV, ASDER, Yocot, Pexel, Canva.

Mise en page : Alpine Com'.